

Rapprochement Senoble/Agrial : feu vert de Bruxelles

Agri 72

22/02/2012 | Mise à jour : 14:03



La Commission de Bruxelles a donné son feu vert à la création de Sénagral, une société commune contrôlée par Senoble et Agrial.

Bruxelles estime que ce rapprochement ne pose pas de problèmes de concurrence, « en particulier parce que l'entité créée aura à affronter de nombreux concurrents sur les marchés concernés ». Agrial est un groupe coopératif polyvalent présent dans l'agrofourmiture, l'alimentation animale, la distribution rurale, l'équipement agricole et les filières animales et végétales. Senoble est une entreprise privée qui collecte du lait dans l'Est de la France et en Normandie et commercialise des produits laitiers frais (yaourts, fromages frais, crème fraîche) surtout sous marque distributeur.